

## CASINO BARRIÈRE DE MONTREUX RÈGLEMENT - MONTEUX NOËL

Du 2 au 25 décembre 2024

### PARTICIPATION

La participation au jeu est gratuite, sans obligation d'achat, de jeu, ni autre. Est autorisée à participer toute personne majeure de plus de 18 ans non interdite de jeu, à l'exception des employés du Groupe Lucien Barrière et de leur famille ou proches.

### DÉROULEMENT DU JEU

Le jeu "Montreux Noël" se déroule du **jeudi 21 novembre au mercredi 25 décembre 2024**. Le jeu propose la participation libre au tirage au sort qui se déroulera le jeudi 26 décembre 2024.

Le Casino Barrière Montreux sera présent du **jeudi 21 novembre au mercredi 25 décembre 2024** sur le Marché de Noël de Montreux.

Toutes les personnes présentes sur le stand du Casino Barrière Montreux pourront tenter leur chance en scannant le QR Code du grand jeu "Montreux Noël", qui sera affiché sur les supports de communication.

En scannant le QR Code à l'aide d'un smartphone les passants seront directement envoyés sur un mini site internet ([www.concours-barriere.ch](http://www.concours-barriere.ch)).

Dans un premier temps, les internautes arriveront sur un jeu de type "scratch & win" qui une fois terminé, leur fera découvrir un lot instantané.

Afin de générer le voucher pour récupérer le lot directement au Casino Barrière Montreux, les internautes seront redirigés vers un formulaire dans lequel ils seront invités à choisir le cadeau de leur choix, à l'aide d'une liste déroulante, parmi ceux présents dans la bulle transparente du stand, savoir :

- 1 Enceinte Devialet
- 2 Bouteilles de Champagne
- 1 PS5
- 1 Apple Watch
- 1 Apple iPhone
- 1 Téléviseur Philips
- 1 Lisseur Dyson
- 1 Portefeuille YSL
- 1 Paire de lunettes de soleil Céline

Une fois le cadeau choisi, ils devront saisir leurs coordonnées complètes à savoir : nom, prénom et mail.

Les participants devront ensuite obligatoirement cocher les deux cases suivantes :

- “J’accepte que mes données soient utilisées pour recevoir des offres commerciales par email de la part du Casino Barrière Montreux”.
- “J'accepte le règlement de jeu (le présent règlement est à disposition en suivant le lien sur la même page) et certifie être majeur et non interdit de jeu selon l'article 52 LJA r au moment de la validation de ma participation. Si dans l'intervalle de temps entre ma participation au jeu et le tirage au sort, mon statut tombe sous les conditions de l'article 52 LJA r, je suis informé que ma participation au tirage au sort sera automatiquement exclue sans qu'aucune réclamation ne puisse être reçue par le Casino Barrière Montreux”. La validation de leur participation est définitive, en cliquant sur : “Je participe”.

Ils seront ensuite redirigés vers une page de confirmation de l’inscription et recevront un email de confirmation avec le PDF du voucher du lot gagné et leur indiquant que leur participation au jeu “Montreux Noël” a bien été prise en compte.

**Le participant pourra s’inscrire une seule fois au jeu durant l’opération via cette plateforme.**

**Si le participant s’inscrit plusieurs fois, une seule participation sera comptabilisée.**

**Toute tentative de fraude ou de saisie erronée des informations personnelles (non conforme à celles mentionnées sur la pièce d’identité officielle en cours de validité) entraînera l’exclusion du jeu et la perte d’un lot potentiel, sans possibilité de recours.**

### **TIRAGE AU SORT**

Le tirage au sort aura lieu **le jeudi 26 décembre 2024 à huis clos**.

Le service Marketing procédera à l’extraction de tous les participants et utilisera la plateforme Random ([www.random.org](http://www.random.org)) pour effectuer ce tirage au sort.

Les gagnants seront contactés par email à la fin du tirage au sort par la Direction Marketing.

Le gagnant à 7 jours suivant l’envoi du mail de notification de gain pour se manifester auprès de l’équipe marketing du Casino Montreux, dans le cas contraire, le lot sera annulé sans compensation financière.

Les conditions de participation doivent être réunies le jour du tirage au sort et sont soumises à un contrôle VÉTO avant que la personne tirée au sort soit contactée. Les personnes tirées au sort ayant participé et faisant l’objet d’une interdiction de jeu jusqu’au moment du tirage

au sort du jeu “Montreux Noël” ne pourront pas se voir attribuer ledit lot. Une nouvelle personne sera tirée au sort et ainsi de suite le cas échéant, jusqu’à que les conditions de participation soient respectées.

### AUTRES DISPOSITIONS

Si les participants cochent la case : “J’accepte que mes données soient utilisées pour recevoir des offres commerciales par email de la part du Casino Barrière Montreux”, leurs informations collectées dans le cadre du jeu “Montreux Noël” pourront être utilisées par le Casino Barrière Montreux à des fins marketing. La possibilité de se désinscrire aux offres et informations de la part du Casino Barrière Montreux est offerte à l’ensemble des destinataires, via le bouton de désinscription dédié ou par mail à l’adresse suivante : [marketing-montreux@groupebarriere.com](mailto:marketing-montreux@groupebarriere.com)

La participation au jeu implique l’acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité, sans condition ni réserve. Le participant certifie satisfaire à toutes les conditions exposées au présent règlement pour participer au jeu.

### DOTATIONS

#### LOTS MAJEURS

Le gagnant du tirage au sort remportera le lot qu’il aura choisi lors de son inscription parmi la liste suivante :

- 1 Enceinte Devialet
- 2 Bouteilles de Champagne
- 1 PS5
- 1 Apple Watch
- 1 Apple iPhone
- 1 Téléviseur Philips
- 1 Lisseur Dyson
- 1 Portefeuille YSL
- 1 Paire de lunettes de soleil Céline

#### INSTANT GAGNANT

- **CHF 16.- de cadeau Casino offert** (en ticket de jeu promotionnel ou en bon restauration)  
*À échanger à la Caisse du Casino située en salle des jeux jusqu’au 26 décembre 2024.  
Offre non cumulable, réservée aux personnes majeures et non interdites de jeu sur présentation d’une pièce d’identité en cours de validité.  
Entrée casino offerte sur présentation de cette offre.*

- **CHF 24.- de cadeau Casino offert** (en ticket de jeu promotionnel ou en bon restauration)  
*À échanger à la Caisse du Casino située en salle des jeux jusqu'au 26 décembre 2024.  
Offre non cumulable, réservée aux personnes majeures et non interdites de jeu sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.  
Entrée casino offerte sur présentation de cette offre.*

\*\*\*

Pour les tickets de jeu, les clients devront présenter le voucher à la caisse du Casino au plus tard à la date de validité indiquée sur le voucher. Les tickets de jeu remis par la caisse seront uniquement valables le jour de l'échange. La caisse note le nom des gagnants dans un fichier. Le participant est autorisé à jouer une fois durant toute la durée de l'opération.

Selon l'article 79 OJAR (extrait ci-dessous), pour les clients en observation (MEO) et pendant 2 mois suite à la levée d'une exclusion de jeu, des bons de restauration de valeur équivalente seront remis à la place des tickets de jeu.

#### **Art. 79**

#### **Jeux et crédits de jeu gratuits**

(art. 75, al. 2, LJAR)

<sup>2</sup> La CFMJ autorise aux maisons de jeu et l'autorité intercantonale autorise aux exploitants de jeux de grande envergure l'octroi de jeux gratuits ou de crédits de jeu gratuits aux conditions suivantes :

- b. les jeux ou crédits de jeu gratuits ne ciblent pas de mineurs ni d'autres personnes à risque ou exclues des jeux;

La vente ou l'échange des lots sont interdits. Les lots ne sont ni repris, ni échangés ou remplacés par un autre objet pour quelque cause que ce soit.

La dotation de ce jeu est issue dans sa totalité du budget marketing.

#### **MOYENS DE COMMUNICATION**

Les participants potentiels seront informés de ce jeu par les canaux suivants : réseaux sociaux (sur les pages Facebook et Instagram des casinos Barrière de Montreux), site web du Casino Barrière de Montreux, programme flyers du Casino Barrière de Montreux, écrans internes du Casino Barrière de Montreux, SMS et Emailing du Casino Barrière de Montreux, ainsi que tous les supports de communication externe.

#### **MOYENS DE COMMUNICATION**

Les participants potentiels seront informés de ce jeu par les canaux suivants : réseaux sociaux (sur les pages Facebook et Instagram des casinos Barrière de Montreux), site web du Casino Barrière de Montreux, programme flyers du Casino Barrière de Montreux, écrans

internes du Casino Barrière de Montreux, SMS et Emailing du Casino Barrière de Montreux, ainsi que tous les supports de communication externe.

### **DISPOSITIONS LÉGALES**

Le présent règlement est disponible gratuitement auprès de l'accueil du Casino Barrière de Montreux du 21 novembre au 26 décembre 2024 pendant les horaires d'ouverture. Toute difficulté qui pourrait survenir de l'application ou de l'interprétation du présent règlement qui ne serait pas prévue par celui-ci sera tranchée par le Casino Barrière de Montreux.

Le présent règlement est à la disposition de la Commission Fédérale des Maisons de Jeux Suisse. Tout litige ou contestation relatif à l'exécution ou à l'interprétation du présent règlement qui ne pourra être réglé à l'amiable entre les parties sera soumis aux tribunaux compétents.

Aux termes de l'article 74, al.1er, LJA, la publicité des exploitants de jeux d'argent ne doit, ni induire en erreur, ni être outrancière. L'article 77 OJA explicite ces deux notions. Par ailleurs, conformément à l'article 42, al.2, litt. a, LJA, les structures organisationnelles de la maison de jeu, ses processus d'exploitation, ainsi que les responsabilités y afférentes doivent être documentés.

Fait à Montreux, le 9 novembre 2024/zp